



# Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°16 du 17 juillet 2025

Les températures augmentent cette fin de semaine avant une nouvelle dégradation orageuse ce week-end.

**L'essentiel de la semaine**

**Carotte - céleri** : reprise des captures de mouches de la carotte en céleri au Mont Saint Michel.

**Chou, poireau, salade** : les averses annoncées seront moins favorables aux insectes.

**Oignon** : conditions favorables pour le mildiou.



**Animatrice référente**  
Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02 31 46 96 53  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animatrice suppléante**  
Marielle SUIRE  
Chambres d'agriculture  
de Normandie  
02 35 59 47 50  
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

**Directeur de la publication**  
Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre  
d'agriculture de région  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires  
du programme

Abonnez-vous sur  
[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Écophyto pilotée  
par les Ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de  
la santé et de la recherche avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



**Sommaire :**

**BETTERAVE ROUGE** : ..... 2

**CAROTTE - CELERI** : ..... 3

**CHOU - NAVET** : ..... 6

**OIGNON** : ..... 10

**POIREAU** : ..... 12

**SALADE** : ..... 14

**Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais** ..... 17

**LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE** : ..... 18

**LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !** ..... 18

**En fin de bulletin : Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais**



**BETTERAVE ROUGE :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	MSM	1 parcelle	Grossissement
14	Nord Caen	2 parcelles	

**Charançon *Lixus juncii* :****Observations :**

Aucun individu n'a été observé dans les parcelles du réseau.

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus : <https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>**Dégâts :** source site ITB.

Pour pondre leurs œufs, les femelles charançons creusent un trou dans le pétiole de la plante à l'aide de leur rostre et déposent un œuf unique dans la cavité avant de le reboucher. Par abus de langage, ce trou de ponte est souvent appelé « piqûre ». Les trous de ponte du charançon sont de taille et de forme variables, s'accompagnant le plus souvent d'une boursouflure.

Les trous de ponte ne représentent pas de réel danger pour la plante, mais c'est un indice important sur le terrain pour détecter l'arrivée du charançon dans une parcelle.

Diversité de forme des trous de ponte de *L. juncii***Evolution du risque :**

A ce jour pas de risque. Les parcelles les plus au sud de la région sont à surveiller car la présence de ce charançon ainsi que des larves sont signalés en région Centre.

**Cercosporiose :****Observations :**

Il n'est pas observé d'évolution dans les parcelles du réseau depuis le précédent bulletin.

**Nuisibilité :**

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

**Evolution du risque :**

Les matinées ou soirées à forte hygrométrie sont favorables au développement ou à la colonisation de la cercosporiose. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son extension. Observez attentivement vos parcelles.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

# CAROTTE - CELERI :

Suivi :

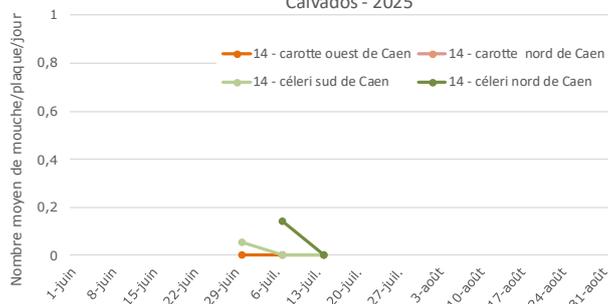
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
<b>76</b>		<i>Pas de données cette semaine</i>	
<b>14</b>	Plaine de Caen	3 parcelles de céleri rave 2 parcelles de carotte	Céleri : 8 feuilles à grossissement
	Val de Saire	1 parcelle de céleri rave 1 parcelle de carotte	
<b>50</b>	Surtainville	1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	Carotte : 3-4 feuilles à grossissement
	Créances	5 parcelles de carotte	
	Mt Saint Michel	5 parcelles de carotte 3 parcelles de céleri rave	

## Mouche de la carotte :

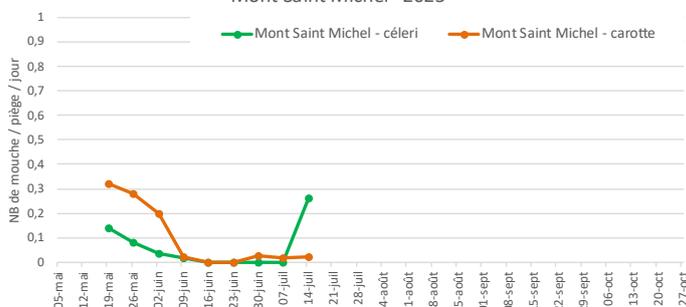
### Piégeage :

Une reprise des captures est observée dans les parcelles de céleris rave au Mont Saint Michel.

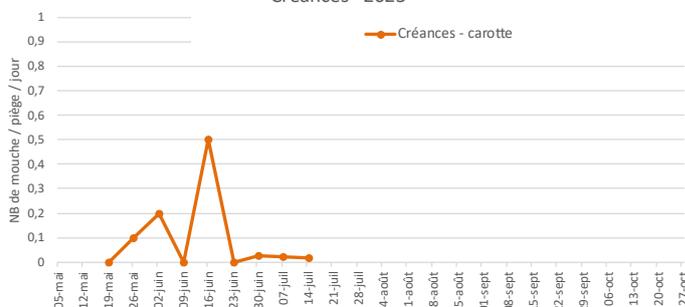
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Calvados - 2025



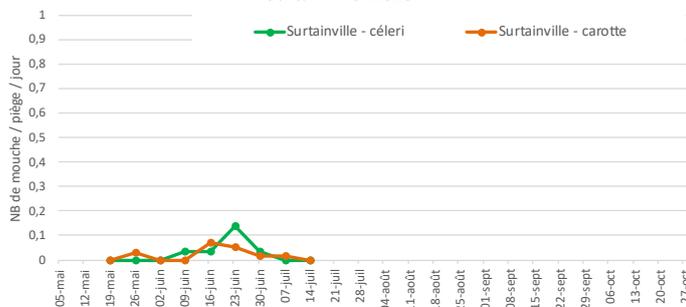
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Mont Saint Michel - 2025



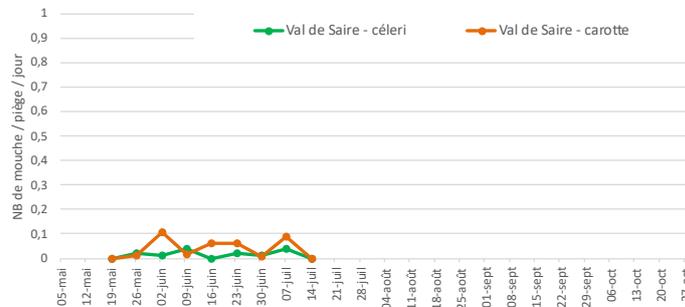
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Créances - 2025



Evolution des captures de mouche de la carotte  
Surtainville - 2025



Evolution des captures de mouche de la carotte  
Val de Saire - 2025



**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

**Evolution du risque :**

Une reprise des captures est observée sur un secteur. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

**Mouche du céleri :****Piégeage :**

Les captures de mouches du céleri sont toujours en augmentation dans les parcelles du nord Cotentin.



Mouche du céleri (SILEBAN)

Nb mouche/plaque/jour	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Seine-Maritime_céleri	0	0	0	0	0	0	/	/
MSM_céleri	0	0	0,017	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,18	0,33	0,12	0,107	0,08	0,08	0,19	0,75
Surtainville_céleri	0,57	0,28	0,21	0,107	0,21	0,10	0,17	4

**Observations :**

Des nouvelles galeries sont constatées dans les deux parcelles du nord Cotentin sur 4 à 76% des plantes.

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

**Seuil indicatif de risque :**

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

**Evolution du risque :**

L'augmentation des piégeages se poursuit dans le nord Cotentin. Observez la présence ou l'absence de nouvelles galeries sur le feuillage de vos céleris branches. Le risque est présent.

**Gestion du risque :**

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

**Pucerons :****Observations :**

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

**Seuil indicatif de risque :**

- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

**Evolution du risque :**

Surveillez vos plantules de carotte et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Il n'y a plus de risque puceron dans les parcelles de céleris raves. **Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.**

**Alternaria :****Observations :**

Cette maladie est stable et est observée dans deux parcelles de carotte situées dans le nord Cotentin.

**Evolution du risque :**

Les températures clémentes et la présence d'humidité sont favorables au développement de cette maladie. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

**Septoriose :****Observations :**

Il n'est pas observé de nouvelles taches dans les parcelles du réseau.

**Élément de biologie :**

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

**Evolution du risque :**

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les averses annoncées seront favorables à son développement. Il est également à surveiller en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

**CHOU - NAVET :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	2 parcelles de chou 1 parcelle de navet	De 8 feuilles à pomaison pour les choux De 1 <sup>ère</sup> feuille à récolte pour les navets
	Surtainville	1 parcelle de chou 1 parcelle de navet	
14	Nord de Caen	3 parcelles	

**Aleurode :**

Des aleurodes sont présents dans deux parcelles du Calvados sur 96% des choux de Milan avec un effectif de 1 à 10 aleurodes par chou.

**Evolution du risque :**

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles et prévues restent favorables au développement des aleurodes. Observez attentivement vos parcelles.

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>  
Contactez votre technicien.

**Altise :****Observations :**

Comme dans le précédent bulletin, peu à pas d'altises sont observées dans les parcelles du réseau.

**Nuisibilité :**

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

**Evolution du risque :**

Les conditions restent favorables à leur activité notamment sur les plantules. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée car le risque d'augmentation rapide des populations est présent. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

**Chenilles :****Observations :**

Des pontes et/ou des chenilles sont présentes dans toutes les parcelles de choux sur 4 à 20% des plantes. Ce sont des chenilles et/ou pontes de piérides (chou et rave) et de noctuelle qui sont observées.



Adulte et chenille de teigne des crucifères



Chenille de noctuelle (SILEBAN)



Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (Sileban)

**Evolution du risque :**

En dehors des averses, les conditions restent favorables au vol, à la ponte et à l'activité des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>  
Contactez votre technicien.

**Mouche du chou :****Piégeage :**

Aucune mouche n'a été piégée dans le nord Cotentin.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Surtainville_chou	0	0	3	1,5	1	0
Surtainville_navet	0,5	1	0,5	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0,16	0	0	0,5	0	0

**Observation :**

Comme la semaine dernière, des dégâts sont observés sur 20% des navets en cours de récolte dans une parcelle du val de Saire.

**Evolution du risque :**

Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

**Pucerons verts et cendrés :****Observations :**

La présence de pucerons cendrés est notée dans une parcelle située à Surtainville sur 16% des choux.



Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphes et larve de chrysope (CA Normandie)

**Evolution du risque :**

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

## Maladies sur feuillage :

### Observations :

Des taches récentes d'alternaria sont notées dans le nord cotentin dans deux parcelles de choux sur 16 à 28% des plantes.

### Evolution du risque :

Le retour d'averses (et/ou irrigation), accompagné de températures clémentes, pourrait être favorable de nouveau à son développement. Evolution à surveiller en cas de périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée qui peuvent augmenter le risque.

#### Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

## Bactériose du feuillage : Nervation noire

### Observations :

Il n'est pas signalé de nouveaux symptômes dans les parcelles du réseau cette semaine.

Ces taches sont des lésions marginales chlorotiques en forme de V qui se développent sur le pourtour du limbe, provoquant une nécrose pouvant aller jusqu'au dessèchement.



Symptôme de nervation noire des crucifères

### Evolution du risque :

Le temps sec actuel limite sa dissémination. Cette bactérie affectionne les températures estivales et les fortes hygrométries consécutives aux pluies, aux orages, aux rosées, et aux irrigations par aspersion. Le risque est présent en cas d'irrigation. Observez vos parcelles.

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

## Pigeon :

### Observations :

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans les parcelles de choux du nord Cotentin.

### Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

**OIGNON :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles de semis	
50	Mt St Michel	1 parcelle mottes en AB 1 parcelle semée	De début bulbaison à bulbaison avancée

**Mildiou :****Observations :**

Comme la semaine dernière, deux parcelles du Calvados sont indemnes. Du mildiou est présent dans toutes les autres parcelles.

**Evolution du risque :**

La sporulation et la contamination nécessitant des conditions d'humidité saturante (hygrométrie > 95%). Les averses annoncées en fin de semaine seront favorables à son développement. Surveillez attentivement les parcelles au stade bulbaison proche d'un foyer déclaré, en cas d'irrigation ou d'orage.



Tache sporulante

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

Voir BSV n°8 [https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-](https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf)

[01/SBT/legume/BSV\\_LegumesNormandie\\_08\\_2025\\_05\\_22%20note%20haies.pdf](https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf)

**Thrips :****Observations :**

Des thrips sont présents dans cinq parcelles sur 5 à 100% des oignons.

Des thrips prédateurs de thrips, *Aeolothrips* sp, ont été observés dans le Calvados.



*Aeolothrips* sp : l'adulte est habituellement floricole. Les larves ont un comportement essentiellement prédateur tandis que les adultes se nourrissent de pollen. Les adultes ont des ailes rayées noires et blanches caractéristiques.

Les larves sont en effet d'excellentes prédatrices ; elles se nourrissent essentiellement de thrips mais aussi, à moindre mesure, d'acariens, d'aleurodes et de psylles. Elles piquent leur proie puis la vident de son contenu.

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/20001/Biocontrol-Activites-entomophages>

**Nuisibilité :**

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

**Evolution du risque :**

Les averses annoncées ne seront pas favorables à l'activité des thrips phytophages. Observez régulièrement vos parcelles et la présence de faune auxiliaire.

## Maladie des taches brunes

### Observations :

Des taches récentes sont constatées dans cinq parcelles du réseau.

### Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

### Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le retour d'un temps humide sera favorable à son développement. Les irrigations peuvent créer des conditions propices. Evolution à suivre.

**POIREAU :**

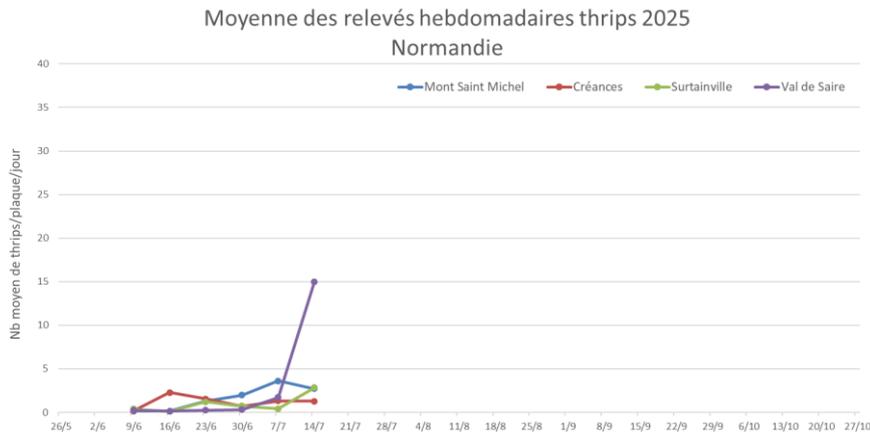
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De jeunes plants à développement du fût
76		1 parcelle	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	2 parcelles	
	Mt Saint Michel	6 parcelles	
	Créances	6 parcelles	

**Thrips :****Observations :**

Des thrips sont observés dans la majorité des parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 40% des plantes contre 26% la semaine dernière.	↗
Val de Saire	Présence de thrips sur 68% des poireaux en moyenne contre 35% la semaine dernière.	↗
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 32 à 64% des plantes moyenne : 47% contre 34% des plantes la semaine dernière	↗
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans quatre parcelles sur 8 à 64% des poireaux. Moyenne : 36% des poireaux (eau dans les fûts la semaine dernière)	/
Calvados	Présence sur 100% des plantes.	=

**Piégeage :****Evolution du risque :**

Les averses annoncées en fin de semaine ne seront pas favorables au vol des thrips. Evolution à surveiller notamment en parcelles de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations reste important notamment dans le val de Saire au vu des piégeages. Dans la majorité des secteurs, les populations présentes sur les poireaux sont en augmentation. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

**Teigne :****Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.



Adulte de teigne du poireau

**Attention !**  
 1 point blanc => teigne du poireau  
 ≠  
 1 ligne blanche => teigne des crucifères

**Piégeage :**

Teigne du poireau						
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29
<b>50 - Créances</b>	0	3	0	0	/	/
<b>50 - Lingreville</b>	/	/	0	0	0	1

**Evolution du risque :**

Première capture sur le secteur de Lingreville. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au vol des papillons.

**Rouille :****Observations :**

Des pustules récentes sont observées dans une parcelle du val de Saire sur 32% des poireaux.

**Prophylaxie :**

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

**Evolution du risque :**

Le retour d'un temps humide sera de nouveau favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre en cas d'irrigation ou de forte rosée.

**Alternaria :****Observations :**

Des taches sont présentes dans une parcelle irriguée du val de Saire sur 40% des poireaux.

**Evolution du risque :**

Les irrigations accompagnées de températures clémentes sont favorables à son développement. Les averses annoncées seront également favorables au maintien de l'humidité. Evolution à surveiller en cas de périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée qui augmentent le risque.

**SALADE :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles	
	Surtainville	2 parcelles	
50	Val de Saire	2 parcelles	De 4 feuilles étalées à récolte.
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Mt Saint Michel	5 parcelles laitues+ 2 parcelles frisées	

**Limaces :****Observations :**

Pas de nouvelles observations cette semaine.

**Pour en savoir plus :**

- Note nationale BSV :

[http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_141010\\_cle84efec\\_0.pdf](http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf)**Evolution du risque :**

Le retour des averses avec un temps couvert pourrait de nouveau être favorable à leur activité.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 [https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV\\_LegumesNormandie\\_07\\_2025\\_05\\_15.pdf](https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf)**Noctuelles défoliatrices :**Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*

**Piégeage *Autographa gamma* :**

Les captures augmentent au Mont Saint Michel.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Surtainville	0	1	0	1,5	0	25	9	10
Val de Saire	6	5,25	3	5	3,75	12	0,5	3
Créances	4	6	6	2	12	10	1	4
Mont Saint Michel	2	4	3,5	2	10	12	22	30
Lingreville	/	/	/	Mise en place	5	2	3	11
Calvados	14	20	11	3,5	11	3	19	1,5

**Piégeage *Heliothis armigera* :**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Val de Saire	/	1	0
Créances	/	1	0
Mont Saint Michel	0	6	2
Calvados	/	Mise en place	/



Jeunes chenilles de noctuelle gamma

**Observations :**

La présence de jeunes chenilles augmente doucement dans les parcelles. Leur présence est notée dans 6 d'entre-elles sur 4 à 32% des laitues.

**Evolution du risque :**

Les averses annoncées ne seront pas favorables au vol des papillons, évolution à suivre. Le risque augmente avec la présence de jeunes chenilles. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

**Pucerons :****Observations :**

La présence de colonies de pucerons est observées uniquement dans une parcelle située à Surtainville sur 40% des plantes.

**Seuil indicatif de risque :**

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

Les températures actuelles restent favorables à leur développement mais aux vues de la très faible présence, le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

**Thrips :****Observations :**

A ce jour, la présence de thrips dans les parcelles de laitues est très faible.

**Evolution du risque :**

Le risque est faible au vu des faibles populations et des averses annoncées. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

**Mildiou :****Observations :**

Aucune tache n'est à ce jour signalée dans le réseau.

**Pour en savoir plus :**

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

**Evolution du risque :**

Le retour de conditions humides et couvertes sera plus propice à son développement. Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-41).

**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

**Pigeon :****Observations :**

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans la Manche.

**Evolution du risque :**

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon

## Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais

On rentre dans la période d'observations la plus propice (de juin à septembre) de *Popillia japonica*, un scarabée japonais. Il est, depuis plusieurs années, présent en Italie et en Suisse. En effet, l'année dernière au mois de juillet, un foyer a été trouvé à Bâle en Suisse ce qui a conduit à la création d'une zone délimitée impliquant les autorités compétentes françaises, allemandes et suisses pour renforcer les mesures de surveillance et de prévention.



Les 1ers et 2 juillet 2025, deux scarabées japonais ont été retrouvés pour la première fois en France dans des pièges, l'un disposé à la gare de Mulhouse, l'autre sur l'aire d'autoroute du Haut-Koenigsbourg, à Orschwiller. Il s'agit d'une interception de ces insectes en mode auto-stoppeur. Ainsi, sa présence aux abords de notre frontière française montre une forte probabilité qu'il entre en France. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux.

On le distingue de nos hannetons par ses petites soies blanches au pourtour de son abdomen. Son cycle de vie consiste à pondre ses œufs dans un terrier, ses larves se nourrissent des racines. Puis, à la nymphose, l'adulte se nourrit des tissus végétaux entre les nervures foliaires.

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) rappelle que la détection précoce est déterminante pour maximiser les chances d'éradication et prévenir l'établissement de ce ravageur considéré comme un Organisme de Quarantaine Prioritaire, et qui est susceptible de menacer plus de 400 espèces végétales sur notre territoire.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'alimentation

**PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Hanneton de la Saint Jean**  
*Amphimallon solstitialis*

**Hanneton commun**  
*Melolontha melolontha*

**Cétaine dorée**  
*Cetonia aurata*

**Hanneton des jardins**  
*Phyllotreta hirticollis*

**SCARABÉE JAPONAIS**  
*Popillia japonica*

**STOP**  
SIGNALÉZ-LE !

Veuillez noter les caractéristiques et la taille originale du scarabée japonais

1 cm  
0 cm

2 grosses touffes de soies blanches  
5 petites touffes de soies blanches

**Si vous le reconnaissez**

Le capturer, le tuer au congélateur et contactez rapidement le service régional de l'alimentation DRAAF-SRAL Grand-est par courriel [santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr), en joignant dans l'objet «**Signalement Popillia**», en joignant une photo de l'insecte et précisant la localisation précise de l'observation et la plante concernée.

Vous pouvez également scanner ce QR code

Edition : Direction Nationale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF Grand est)  
La DRAAF Grand Est a publié le dépliant « Scarabée japonais » en l'adaptant à la région Grand Est avec l'amable autorisation de la Ministère de l'Économie, Direction de l'Énergie et de l'Environnement du Canton de Berne, Département fédéral de l'Économie, de la formation et de la recherche, Office fédéral de l'agriculture, Service phytosanitaire fédéral.  
Photos sources : Scarabée japonais : © Christian Schneider, Agence de Hanneton de la Saint Jean ; © sdp images, publié par Frankfurter Allgemeine; Hanneton commun : © Bernd Bossolo (jaboulet.de, publié par Agrarheute); Cétaine dorée : © Chrupka, publié par Umweltberatung Luxemburg; Hanneton des jardins : © N. Steth, bioipa.com

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une fiche descriptive de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) :

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique POPIJA Popillia japonica.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf)

Mais aussi : [l'avis et le rapport de l'Agence sur l'évaluation du risque simplifiée \(ERS\) lié à Popillia japonica, le scarabée japonais, pour la France métropolitaine.](#) et <https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france>

Et la note nationale BSV : <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-scarabee-japonais-popillia-japonicas-a4244.html>

## LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



### « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages  
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



### Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA  
<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

## LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

**La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.**

**Cliquer ici** pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022  
[https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note\\_abeilles\\_2022.pdf](https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf)

**Cliquer ici** pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs  
<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

**Cliquer ici** pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs  
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie  
sauf mention particulière